

CONVENTION DE PARTENARIAT

ENTRE LA COMMUNE DE BEAUVOISIN

L'ASSOCIATION DEPARTEMENTALE DES FRANCAS DU GARD

ET

LE BENEFICIAIRE

RELATIVE A L'ORGANISATION DU PROJET

OBJECTIF BAFA 2026

Entre les soussignés :

- La Commune de Beauvoisin représentée par Monsieur Frédéric MESEGUER, son Maire, habilité à agir aux présentes en vertu de la délibération N° 2026-090 du conseil municipal en date du 6 juillet 2026,
ci-dessous dénommée « l'Administration »

et

- l'Association départementale des FRANCAS du Gard, représentée par Monsieur Hugues CLARET, son Président, conformément aux statuts de l'Association, d'autre part,

ci-dessous dénommée « l'Association »

et

- le stagiaire bénéficiaire, monsieur, madame
Domicilié·e à l'adresse
Coordonnées téléphoniques :
Courriel :
ci-dessous dénommée « Le bénéficiaire »

il est convenu ce qui suit :

PREAMBULE

Dans le cadre de leur engagement en faveur de la formation et de l'accompagnement des jeunes dans le secteur de l'animation sur la communauté de communes de la Petite Camargue, l'Administration et l'Association souhaitent collaborer dans l'organisation d'un parcours BAFA (Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur) sur le territoire communal. Cette convention définit les modalités de partenariat entre les parties pour la mise en place ce parcours d'engagement.

Article 1 : Objet de la convention

La présente convention a pour objet de préciser les engagements respectifs de l'Administration et de l'Association pour l'organisation et la mise en œuvre d'un parcours stage BAFA sur le territoire communal. Les objectifs d'organiser un tel parcours pour les personnes âgées de 16 à 99 ans, domiciliées sur la commune sont multiples :

- Accompagner une personne souhaitant s'impliquer dans l'animation socio-éducative en passant un premier diplôme dans l'animation : le Brevet d'Aptitude à la Fonction d'Animation tout en réalisant une mission d'intérêt général en contrepartie d'une participation au financement d'une partie de sa session de formation par la collectivité partenaire
- Renouveler le réseau des animateur·trices mobilisables sur les accueils de loisirs du territoire en favorisant la formation et l'accompagnement de personnes domiciliées sur le territoire de vie.

- Sensibiliser les concitoyens à prendre une part active dans l'animation des services de sa commune

Article 2 : Engagements de la Collectivité

La Collectivité s'engage à :

- Informer le public local et faciliter l'inscription des candidats au stage organisé par l'association
- Contribuer financièrement au stage, selon les modalités définies à l'article 5 (le cas échéant).

Article 3 : Engagements de l'Association

L'Association s'engage à :

- Assurer l'organisation pédagogique du stage conformément à la réglementation en vigueur relative au BAFA
- Assurer le suivi administratif des stagiaires (inscriptions, attestations, évaluations) (ANNEXE 3)
- A prioriser sur les centres de loisirs du territoire, le recrutement et rémunérer en tant que « stagiaire BAFA » les animateurs·trices impliqué·es dans le dispositif.
- Réaliser avec la Collectivité un bilan de l'opération et à adresser une facture sur l'année en cours indiquant le nombre de jeunes inscrits sur les sessions de formation (Formation Générale et d'Approfondissement)

Article 4 : Engagements du participant

Le bénéficiaire s'engage à :

- Participer à une période d'immersion au sein de la structure
sur la période de

Durant cette période d'immersion, le bénéficiaire appréhendera les missions d'un animateur·trice, de la préparation d'un projet d'animation à sa mise en œuvre jusqu'à la phase de bilan et de rangement avec les enfants, l'idée est de découvrir les facettes du métier de l'animation, dans le respect des conditions d'accueil et de la réglementation en vigueur. Le bénéficiaire aura également l'opportunité de découvrir les temps de vie collective, le travail en équipe et l'approche partenariale en lien les acteurs du territoire.

En contrepartie d'une contribution financière déduite du coût de sa formation (générale ou d'approfondissement), le participant devra s'engager à réaliser une mission d'intérêt générale de 10 jours sur l'un des services de la commune. Le participant signera une convention de coopération avec les représentants de la collectivité et l'association départementale des Francas du Gard. La mission sera préalablement construite par les représentants de la collectivité partenaire et le responsable enfance jeunesse de la commune.

Concernant son inscription, le bénéficiaire prendra directement contact avec l'accueil des Francas au siège social pour s'inscrire sur les prochaines sessions de formation.

Article 5 : Responsabilités et assurances

Chaque partie s'engage à souscrire les assurances nécessaires à la couverture des risques liés à ses obligations respectives. L'Association devra justifier d'une assurance en responsabilité civile couvrant les activités de formation et les stagiaires.

Article 6 : Modalités financières

Le cas échéant, la Collectivité participera au financement de la formation à hauteur de :

- 300 euros par personne sur une Formation Générale (durée 8 jours)
- 150 euros par personne sur une Formation d'Approfondissement (durée 6 jours)

La collectivité s'engage à contribuer financièrement aux formations sur un maximum de 3 personnes pour l'année 2026.

L'Association se chargera de déduire la participation communale au montant total de la formation (ANNEXE1). Le coût de l'adhésion sera à la charge du participant. Cette participation financière ne peut être applicable que sur une formation organisée par l'Union régional des Francas Occitanie (ANNEXE 2 et 3).

Article 6 : Durée de la convention

La présente convention est conclue sur l'année 2026, à compter du 1^{er} janvier au 31 décembre 2026. L'association et l'administration peuvent convenir d'une résiliation amiable et d'un commun accord à tout moment.

Fait en 2 exemplaires, dont un pour chacune des parties.

Le 2026

Pour la commune,
Monsieur Le Maire
Frédéric MESEGUER

Pour l'Association des FRANCAS du Gard
Le Président,
Hugues CLARET

Pour le bénéficiaire,
Madame, monsieur,

ANNEXE 1



Tarifs des sessions de 2026

ÉTAPE 1

La formation générale

Pension complète : 605 €

Demi-pension : 495 €

Hors pension : 430 €

ÉTAPE 3

Le stage d'approfondissement

Pension complète : 500 €

Demi-pension : 415 €

Hors pension : 350 €

Pension complète = ensemble des repas et hébergement inclus

Demi-pension = sans nuitée, ensemble des repas de midi inclus. 2 veillées sont prévues

Hors pension = sans nuitée, repas à la charge des participants et pris en commune sur le lieu de formation. 2 veillées sont prévues

Aides à la formation BAFA et informations de votre association départementale

- La Caisse nationale des allocations familiales (CNAF) accorde une aide aux stagiaires inscrits en stage d'approfondissement BAFA, sans conditions de ressources ni d'âge, y compris pour les non-allocataires. Cette aide de 200€ est versée par chaque CAF départementale. La demande doit parvenir à la Caf au plus tard 3 mois à compter de la date de fin du dernier stage BAFA.

Les aides complémentaires dans les départements de la région Occitanie :

- La CAF : Ariège – Aude – Gard – Pyrénées Orientales – Tarn et Garonne ajoute une aide complémentaire à l'aide nationale pour les stagiaires de leur département engagés dans un parcours BAFA, selon conditions.
- La MSA : Ariège – Aude – Haute Garonne – Gers – Hautes Pyrénées – Pyrénées Orientales – Tarn et Tarn et Garonne accorde une aide au parcours BAFA pour ses affiliés, selon conditions.
- La JPA (Jeunesse au Plein Air) : Haute Garonne – Gers – Tarn – Tarn et Garonne accorde une aide au parcours BAFA pour des sessions en internat, selon conditions.

Contactez les Francas de votre département
pour connaître les aides possibles selon votre situation.



Union Régionale des Francas d'Occitanie

4, rue Théron-de-Montaugé – 31200 Toulouse – union-regionale@francasoccitanie.org – Tél. : 05 62 71 67 20
www.francasoccitanie.org

ANNEXE 2

Suis le parcours en 3 Temps

ÉTAPE 1 La formation générale

Durée : 8 jours minimum

Objectif : découvrir les notions et les aptitudes essentielles aux fonctions d'animateur ou animatrice.

Contenus : Connaissance des besoins des enfants et des adolescent-es, expérimentation d'activités favorisant leur bien-être et leur développement, situer le rôle de l'animateur ou animatrice, travail en équipe autour d'un projet pédagogique, identification et compréhension du fonctionnement des différentes formes d'« Accueils collectifs de mineurs ».

FORMATIONS GÉNÉRALES – SAISON 2026			
	Date	Lieu	Accueil
Hiver/Printemps	sam 21/02 au sam 28/02/2026	Puydarrieux 65	Internat
	sam 21/02 au sam 28/02/2026	Montpellier 34	Hors pension
	lun 23/02 au lun 02/03/2026	Elne 66	Hors pension
	sam 28/02 au sam 07/03/2026	Labastide-Rouairoux 81	Internat
	sam 18/04 au sam 25/04/2026	Montpellier 34	Hors pension
	sam 18/04 au sam 25/04/2026	Valence d'Agén 82	Hors pension
	sam 18/04 au sam 25/04/2026	Thoiras 30	Internat
	lun 20/04 au lun 27/04/2026	Carcassonne 11	Demi-pension
	lun 20/04 au lun 27/04/2026	Pavie 32	Demi-pension
	sam 25/04 au sam 02/05/2026	Ramonville-Saint-Agne 31	Demi-pension
	sam 25/04 au sam 02/05/2026	Labastide-Rouairoux 81	Internat
Été/Automne	lun 22/06 au lun 29/06/2026	Gramat 46	Internat
	lun 22/06 au lun 29/06/2026	Cabestany 66	Hors pension
	jeu 02/07 au jeu 09/07/2026	Carcassonne 11	Demi-pension
	sam 04/07 au sam 11/07/2026	Puydarrieux 65	Internat
	sam 22/08 au sam 29/08/2026	Arrou 09	Internat
	sam 17/10 au sam 24/10/2026	Puydarrieux 65	Internat
	sam 17/10 au sam 24/10/2026	Montpellier 34	Hors pension
	sam 17/10 au sam 24/10/2026	Nîmes 30	Demi-pension
	sam 24/10 au sam 31/10/2026	Ramonville-Saint-Agne 31	Demi-pension
	sam 24/10 au sam 31/10/2026	Baho 66	Hors pension
	sam 24/10 au sam 31/10/2026	Labastide-Rouairoux 81	Internat



Union Régionale des Francas d'Occitanie

4, rue Théron-de-Montaugé – 31200 Toulouse – union-regionale@francasoccitanie.org – Tél : 05 62 71 67 20
www.francasoccitanie.org

ANNEXE 3

ÉTAPE 3 Le stage d'approfondissement ou de qualification

Objectifs : consolider les acquis de la formation générale, analyser sa pratique et approfondir une thématique.

Durée : 6 jours (approfondissement) ou 8 jours (qualification)

Un stage centré sur le choix d'une thématique : un public spécifique (petite enfance, adolescent-es, les enfants en situation de handicap...), un type d'activité (le jeu, les activités physiques, expression et création, les activités scientifiques, nature et environnement, les activités autour des médias et du numérique), un type de structure ou d'accueil (les échanges européens, les séjours de vacances...).

La qualification permet d'acquérir et valider des compétences dans un domaine spécialisé (la surveillance de baignade). Cette qualification donne le droit d'encadrer ces activités dans un accueil de loisirs ou un séjour de vacances.

APPROFONDISSEMENT – SAISON 2026

	Date	Thème	Lieu	Accueil
Hiver/Printemps	21/02 au 26/02/2026	Animer des activités artistiques et culturelles	Labastide-Rouairoux 81	Internat
	20/04 au 25/04/2026	Animer des séjours de vacances, des mini camps	Thoiras 30	Internat
	20/04 au 25/04/2026	Animer le jeu sous toutes ses formes	Peyrestortes 66	Hors pension
	20/04 au 25/04/2026	Animer de la petite enfance à l'adolescence	Montpellier 34	Hors pension
	26/04 au 01/05/2026	Cuisiner, recycler, créer, jardiner, modeler, bricoler...	Arrout 09	Internat
	27/04 au 2/05/2026	Animer le jeu sous toutes ses formes	Ramonville-Saint-Agne 31	Demi-pension
Été/Automne	22/08 au 27/08/2026	Animer des activités nature en ville	Perpignan 66	Hors pension
	24/08 au 29/08/2026	Animer des activités dans la nature	Puydarrieux 65	Internat
	19/10 au 24/10/2026	Agir pour la nature et l'environnement	Les brunels 11	Internat
	19/10 au 24/10/2026	Animer et jouer sur mon territoire	Valence-sur-baise 32	Demi-pension
	26/10 au 31/10/2026	Animer le jeu sous toutes ses formes	Labastide-Rouairoux 81	Internat
	26/10 au 31/10/2026	Animer et jouer dans ma ville	Ramonville 31	Demi-pension
	26/10 au 31/10/2026	Animer de la petite enfance à l'adolescence	Larrazet 82	Hors pension





Fiche d'inscription

à renvoyer à :

Formation BAFA

☐ Formation générale ☐ Approfondissement ☐ Qualification

Du au

J'ai pris connaissance que ce stage aux dates fixées se déroule :

☐ En internat ☐ En demi-pension ☐ En hors pension

Lieu / Thème :

Nom : Prénom :

Sexe : ☐ M ☐ F

Date de naissance : / /

Adresse :

Code postal : Ville :

Tél. domicile : / / /

Tél. portable : / / /

E-mail :

Numéro d'inscription délivré par le Service départemental à la jeunesse, à l'engagement et aux sports (SDJES) :

☐ J'accepte ☐ Je n'accepte pas

que mes coordonnées téléphoniques soient diffusées aux autres stagiaires pour faciliter des regroupements pour le transport.

Situation

☐ Lycéen-ne ou étudiant-e

☐ Salarié-e > profession :

☐ Demandeur-euse d'emploi - sans profession

☐ Autre :

Régime alimentaire spécifique :

Le renseignement des informations nominatives collectées est obligatoire, ces informations étant nécessaires pour le traitement des inscriptions ainsi que pour l'établissement des factures. Ces informations sont strictement confidentielles et ne sont pas transmises à des tiers. Conformément aux réglementations nationales et européennes en vigueur, le/la candidat-e dispose d'un droit d'accès permanent, de modification, de rectification et d'opposition sur ses données.



Union Régionale des Francas d'Occitanie

4, rue Théron-de-Montaugé - 31200 Toulouse - 0562716720 - www.francasoccitanie.org

Photo
d'identité
récente
à coller dans
ce cadre